

Julien Théry, Histoire du gouvernement dans l'Occident médiéval : Sexe, mensonges et inquisitio : le procès de Peire de Dalbs, abbé de Lézat (1253-1254) d'après les actes conservés aux Archives départementales du Tarn-et-Garonne. Édition, traduction, analyse procédurale,

Le séminaire de cette année aura pour objet l'usage de la procédure inquisitoire dans le gouvernement interne de l'Église au XIII^e siècle avec l'étude d'un document hors du commun conservé aux Archives départementales du Tarn-et-Garonne, à Montauban, sous la cote G 722/2. Il s'agit d'un assez long rouleau composé de 5 peaux de parchemin sur lesquelles ont été copiés, en 887 lignes (soit environ 150 000 signes), les actes officiels d'un procès inquisitoire contre l'abbé du monastère clunisien de Lézat, Peire de Dalbs. En 1253, l'abbé de Moissac Guilhem de Bessens obtint une lettre du pape Innocent IV (connue par le seul rouleau de Montauban et éditée dans APOSCRIPTA, n. 6090 : <http://telma-chartes.irht.cnrs.fr/aposcripta/notice-acte/146231>) qui le confirmait dans l'exercice de la juridiction supérieure sur Lézat et l'autorisait à enquêter sur les méfaits de l'abbé de cette maison, accusé de négligence et de relâchement à l'égard de la règle monastique, d'"incontinence de la chair", de simonie "et d'autres crimes divers par lesquels il offense Dieu et scandalise les hommes, au péril de son âme et pour l'opprobre de l'ordre clérical". Dans le cadre de ce séminaire, couplé au cours de paléographie de M2, on fera du rouleau issu de cette enquête un chantier-école. Il s'agira d'éditer les textes qu'il contient à partir de photographies du document, de les traduire, d'analyser la procédure du point de vue de ses formes juridiques, et bien sûr de replacer l'affaire dans le contexte d'ensemble de la hiérarchisation des pouvoirs ecclésiastiques au grand siècle de la théocratie pontificale. Seuls deux articles, l'un par Eugène Martin-Chabot en 1910 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k116397r/f42.image>), l'autre par John Mundy en 1987 (https://www.persee.fr/doc/medi_0751-2708_1987_num_6_12_1061), ont abordé l'affaire Pierre de Dalbs, sans rien éditer d'autre du document que le texte de la sentence finale. Mes propres recherches ont inséré le procès dans une série de plus de 500 cas d'enquêtes "criminelles" lancées ou cautionnées par la papauté contre des prélats au XIII^e siècle https://www.academia.edu/18639151/Exc%C3%A8s_et_affaires_d_enqu%C3%AAtes.Les_proc%C3%A9dures_criminelles_de_la_papaut%C3%A9_contre_les_pr%C3%A9lats_de_la_mi-XIIe_%C3%A0_la_mi-XIVe_si%C3%A8cle.Premi%C3%A8re_approche_dans_La_pathologie_du_pouvoir_vices_crimes_et_d%C3%A9lits_des_gouvernants_dir._P._Gilli_Leyde_Brill_2016_p._164-236), sans qu'il m'ait été possible d'approfondir l'analyse de cette affaire particulière. On verra notamment, en examinant les 36 dépositions faites par des moines de Lézat devant l'abbé de Moissac, que les accusations d'inconduite sexuelle, courantes dans ce type de circonstances, prirent dans l'enquête contre Peire de Dalbs une importance très inhabituelle.

Les mercredis 18/09, 2 et 16/10, 6 et 27/11, 4 et 11/12, 23/01, 6 et 20/02 de 11h à 13h00, à la MSH, en salle Elise Rivet.